

# S'installer en collectif : comment bien vivre le travail à plusieurs (oct)

## Objectifs de la formation

Appréhender la dimension humaine des projets collectifs, être en mesure d'identifier les principaux risques de réussite et de conflits, savoir mettre en place des outils de pilotage du collectif

## Enjeux

Dans le cadre de leurs activités de conseil, les accompagnateurs de Terres Vivantes ont noté un besoin d'acquisition de compétences permettant aux agriculteurs récemment installés de travailler sur les conditions de réussite d'une association. Les projets collectifs sont de plus en plus nombreux (sociétés, GIE...) et la dimension humaine est souvent oubliée au profit des aspects statutaires. Or, dans les projets collectifs, la les relations entre les participants est souvent la clé de réussite, comme la principale source d'échec. Afin de prévenir ces risques, nous proposons cette journée de formation.

## Pré-requis

être dans un projet collectif en fonctionnement ou sur le point de démarrer

## Déroulé

- Connaître les règles de fonctionnement, complémentarité des statuts (sociétés, gaec, earl...) et du règlement intérieur
- les différents statuts, choix à effectuer sur le partage : clarifier ce qu'on partage et comment : argent, travail...
- fonctionnement du suivi comptable, compte courant d'associés...
- définir les règles de fonctionnement : partage d'information, prise de décision
- mise en situation : Identifier les conditions à réunir pour qu'un collectif marche, approfondir les motivations individuelles, renforcer la cohésion du groupe
- mise en situation : travailler les motivations, les points de blocage, divergence, anticiper les points de divergences
- bilan de la journée

## Public cible

agriculteurs ayant un projet collectif

## Dates, lieux et intervenants

**26 oct 2017**

09:00 - 17:00 (7hrs)

6 rue filandière

34800 clermont l'h

Lydie Chaffotte, formatrice TV

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA
- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 20/10/2017

## Tarifs

Adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

## Plus de renseignements

Lydie CHAFFOTTE, responsable de stage  
lydie.chaffotte@gmail.com

Terres Vivantes

6 rue Filandière

34 800

Clermont l'Hérault

Tel. 04 67 96 41 05

www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024

repas tiré du sac

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

-

Courriel : \_\_\_\_\_

-

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))